

AVIS PUBLIC



Commission de la sécurité publique

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INTERPELLATION DU SPVM

CONSULTATION PUBLIQUE VIRTUELLE

La Commission de la sécurité publique tiendra une consultation publique au sujet de la nouvelle Politique en matière d'interpellation du SPVM.

ÉTAPE 1 - S'INFORMER

Le SPVM présentera la Politique lors d'une assemblée publique virtuelle, qui se tiendra comme suit :

DATE ET HEURE : 1^{er} septembre 2020, à 9 h 30

Par visioconférence

(Webdiffusion : ville.montreal.qc.ca/interpellation)

L'objectif de la tenue de cette assemblée publique virtuelle est de répondre aux questions du public au sujet de la politique. Ainsi, le SPVM présentera la politique, puis répondra ensuite aux questions du public soumises préalablement par écrit et ensuite à celles posées par les commissaires.

Les personnes qui souhaitent poser une question lors de cette assemblée virtuelle pourront le faire via un **formulaire en ligne**, lequel sera disponible **jusqu'au 28 août 2020, à midi** sur la page web dédiée à la consultation (ville.montreal.qc.ca/interpellation). Il est également possible de s'inscrire dès maintenant auprès du secrétariat du Service du greffe au numéro 514 872-3000.

ÉTAPE 2 - SOUMETTRE UNE OPINION À LA COMMISSION

Il y a trois façons de participer à cette consultation :

1- Transmettre un mémoire par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca, par la poste ou en personne à l'adresse :

Service du greffe – Commission de la sécurité publique
Division du soutien aux commissions, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

2- Transmettre le lien vers une vidéo d'une durée maximum de 10 minutes résumant votre opinion à l'adresse commissions@ville.montreal.qc.ca.

3- Remplir le formulaire en ligne pour partager une opinion courte disponible sur la page web dédiée à la consultation (ville.montreal.qc.ca/interpellation)

Toutes les opinions doivent être transmises **au plus tard le 30 septembre, à midi.**

DOCUMENTATION

La documentation en lien avec cette consultation sera disponible sur le portail de la Ville à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/interpellation, dès que possible. Elle peut vous être

AVIS PUBLIC



transmise par la poste sur demande au 514-872-3000.

Inscrivez-vous dès maintenant à notre infolettre pour ne rien manquer de nos nouvelles :
ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

RENSEIGNEMENTS :

Service du greffe

Division du soutien aux commissions, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514-872-3000 | commissions@ville.montreal.qc.ca | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)

DATE DE PARUTION: LE MERCREDI 8 JUILLET 2020 – LE JOURNAL DE MONTRÉAL